



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
24 mai 2016  
Français  
Original : arabe

---

### **Lettres identiques datées du 23 mai 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint des informations sur les explosions meurtrières d'origine terroriste qui ont eu lieu dans les villes de Tartous et Jablé le 23 mai 2016 au matin.

Des groupes terroristes armés ont visé Tartous et Jablé à l'aide de quatre véhicules piégés et de trois combattants-suicides portant des ceintures d'explosifs. Ils ont d'abord visé la gare routière principale de Tartous avec une voiture piégée. Deux individus se sont fait ensuite sauter, le premier à l'intérieur de la gare routière et le second dans un quartier résidentiel voisin. L'organisation terroriste Ahrar el-Cham a revendiqué ces attentats abjects.

Des groupes terroristes armés ont également fait exploser trois véhicules piégés à Jablé, dont deux simultanément contre la gare routière principale et le troisième contre la direction générale de l'électricité. Un kamikaze a ensuite actionné sa ceinture d'explosifs dans l'entrée du service des urgences de l'hôpital national de Jablé, mettant à profit la présence d'une foule de blessés venus se faire soigner. Des dizaines de civils, dont une majorité de femmes et d'enfants, ont trouvé la mort dans ces sept explosions, et des dizaines d'autres ont été grièvement blessés, ce qui alourdira certainement le bilan des victimes. En outre, les biens, les infrastructures et les habitations environnantes ont été gravement endommagés.

Ces explosions font partie des attaques terroristes systématiques que commettent des groupes terroristes armés dans les villes, villages et localités de toute la Syrie et constituent une dangereuse escalade de la part de régimes extrémistes malveillants en place à Riyad, Ankara et Doha, visant à saper l'action menée pour mettre fin au massacre de civils innocents, à faire échouer les pourparlers de Genève, les mesures de désescalade et l'accord de cessation des hostilités et à occulter les victoires obtenues par l'Armée arabe syrienne dans sa guerre contre le terrorisme à travers la frontière, incarné par Daech et le Front el-Nosra.

Certains États persistent à imposer la politique du mutisme au Conseil de sécurité concernant ces attaques atroces commises par des groupes terroristes armés dans différentes régions de la République arabe syrienne et refusent l'adoption par le Conseil de mesures dissuasives et punitives immédiates contre les États et les régimes qui soutiennent et financent le terrorisme, notamment ceux de Riyad,



d'Ankara et de Doha, ce qui ne fait qu'encourager ces derniers à continuer d'envoyer leurs supplétifs en Syrie pour y perpétrer des actes terroristes et massacrer la population, et de menacer la paix et la sécurité de la région et du monde entier en recourant au terrorisme et à divers groupes terroristes comme moyens de pression et de chantage politique afin de servir leurs vils intérêts et d'occuper une place sur la scène politique régionale.

Pendant ce temps, les représentants au Conseil de sécurité des États-Unis, de la France, du Royaume-Uni et de l'Ukraine refusent d'approuver la demande d'inscription de l'Armée de l'islam et d'Ahrar el-Cham sur la Liste de groupes, organisations et entités terroristes établies par le Conseil et s'obstinent à les qualifier « d'opposition armée modérée ». Cela démontre que ces États ainsi que d'autres continuent de fermer les yeux sur les crimes commis par ces groupes terroristes et ne sont pas sérieusement engagés dans la lutte contre le terrorisme.

Le Gouvernement syrien souligne que ces massacres et crimes terroristes ne le dissuaderont en rien de continuer à remplir son devoir, qui est de combattre le terrorisme et de s'employer à trouver une solution politique à la crise reposant sur un dialogue intersyrien sous direction syrienne, en vue d'éliminer le terrorisme, de reconstruire les institutions détruites par les terroristes et leurs alliés et ceux qui les financent et les soutiennent, et d'aider le peuple syrien à vivre à nouveau dans la paix et la stabilité.

Le Gouvernement demande au Conseil de sécurité et au Secrétaire général de condamner fermement et immédiatement ces crimes terroristes et de s'acquitter des responsabilités qui sont les siennes en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, grâce à l'adoption de mesures préventives et punitives immédiates à l'encontre des États et des régimes qui soutiennent et financent le terrorisme, en particulier ceux en place en Arabie saoudite, en Turquie et au Qatar. Le Conseil doit les empêcher de continuer de soutenir le terrorisme et de porter atteinte à la paix et à la sécurité internationales et les amener à appliquer intégralement les dispositions de ses résolutions pertinentes, à savoir les résolutions 2170 (2014), 2178 (2014), 2199 (2015) et 2253 (2015).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Bashar **Ja'afari**